



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
SOCIAL	02	TRANSPORT	05	ADMINISTRATION	22
ECONOMIE	02	RURAL	01	TELECOMMUNICATION	02

N° 2849

12 Juillet 2023

12 July 2023

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	Additif N° 02 A/S 12/AONO/CAD6/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 12/AONO/CAD6/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE À MANOKA – CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 À L'APPEL, D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/23 DU 19 JUIN 2023 POUR L'EXECUTLON DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE PLANTATION DARMANIAC » RELIANT LOUH-KOODZAP-KOMBOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

3	Reference	051/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 051/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 RELATIF A L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	041/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°041/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINS LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	200/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 200/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 04/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°035/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 03/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI ET DE LA MEFOU-AFAMBA.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 004/A/CUB/MVB/SG/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N° 004/A/CUB/MVB/SG/SIGAMP/2023 RELATIF A L'AAOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMPSI/2023 DU 02/06/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA, DEPARTEMENT LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference D13-162/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-162/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° D13-86/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU PROJET C19RM-FONDS MONDIAL. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE COMMUNIQUÉ N°006/C/CAY5/SG/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (CARREFOUR FOUGEROL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 006/C/EDC/DG/PATDHS/SDP/SPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/EDC/DG/PATDHS/SDP/SPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04/ASMI/EDC/DG/SPM/PATDHS/2023 DU 06 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) SUR LA PÉRIODE QUINQUENNALE 2025 – 2029. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference 010/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 Lire Titre/objet DECISION N°010/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 2727/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 2727/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° D13-86/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU PROJET C19RM-FONDS MONDIAL.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL-NFM3 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [008/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 29/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°008/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

13

Reference [014/C/ C-DJO/2023 DU 29/06/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 014/C/ C-DJO/2023 DU 29/06/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/CDJO/2023 DU 29/06/2023 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2023 DU 29/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARMBANG-PONT NGOU-OURO-ADE -LAMOU-DIKORI, DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

14

Reference [004/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION RECTIFICATIVE N°004/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT CORRECTION DE LA DÉCISION DE RÉLISATION N°002/CUD/ SG/ DSGP/SDPM/2023 À LA LETTRE COMMANDE N° 010/LC/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PASSÉE AVEC MADA SARL APRÈS CONSULTATION N° 008/DC/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LE SERVICE D'HYGIÈNE ET LES INSPECTIONS ENVIRONNEMENTALES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

15

Reference [009/C/CUN/SC/CIPM-CUM DT/2022 DU 26 JUIN 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/C/CUN/SC/CIPM-CUM DT/2022 DU 26 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2023 DU 19/04/23 RELATIF AUX TRAVAUX LOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT RIVIÈRE DORI (PHASE 1)VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: CUN EXERCICE 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

16

Reference [22/CRP/CAFAN/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°22/CRP/CAFAN/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DE PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0011/AONO/C.AFANLOUM/CIPM/2023 DU 28/03/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AFANLOUM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

17

Reference [02/DC/MIRAP/CIPM//2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°: 02/DC/MIRAP/CIPM//2023 DU 12 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

18	<p>Reference 01/DC/SPE/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/SPE/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMÉLIORÉ À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'ÉDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). FINANCEMENT : BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SOPECAM IMPUTATION : RUBRIQUE 60 - LIGNE 602-B (ACHAT DU PAPIER JOURNAL)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 27-07-2023</p>
-----------	---

19	<p>Reference 010/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 02/06/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°010/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE AU CENTRE DE SANTÉ D'EKOL MBENG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 008/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 29/05/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°008/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MBEASSOUMTOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 00001008/DP/JO6/SP Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800M) ET BT (DISTANCE 600M) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM À NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference 009/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°009/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

23	<p>Reference 009 /ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/SGCGS/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°009 /ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/SGCGS/2023 DU 12 JUILLET 2023 RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE) WEBMASTER POUR LA GESTION, LA MAINTENANCE ET LA SECURISATION DES PLATEFORMES NUMERIQUES DU PROJET</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 25-07-2023</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	D13-161/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-161/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE TOUTS RISQUES POUR HUIT (08) VÉHICULES NEUFS DU SOUS-PROJET C19RM-FONDS MONDIAL DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	009/AONO/RE/DK/C.MBANG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RE/DK/CMBANG/SG/CLPM/2023 DU 26 06 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES FOYER'S COMMUNAUTAIRES, DANS LES LOCALITES DE AMOURE, TOUKL ET MOUNDIA DANS LA COMMUNE DE MBANG. DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-07-2023

26	Reference	009/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 009/CAY5/CIPM/2023 DU 06/07/2023MODIFIANT ET COMPLETANT LA DECISION N°006/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTSDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (FOUGEROL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	0005/AONO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005 /MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-08-2023

28	Reference	01/AOIO/SPE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01/AOIO/SPE/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU CTP A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 015/C/C-DJO/2023 DU 29/06/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 015/C/C-DJO/2023 DU 29/06/2023- PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°015/DM/CDJO/2023 DU 29/06/2023 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CIPM/DJ/C DJ/2023 DU 29/05/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON ROUTE YARBANG - PONT NGOU-OURO -ADE -LAMOU-DIKORI (LONG DE 55KM) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG. DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARBANG-PONT NGOU-OURO-ADE-LAMOU-DIKORI, DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA Routes et Infrastructures Routières N/A
-----------	---	---

30	Reference 002/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 du 10/07/23 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	LETTRE D'INVITATION N° 002/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 Services et Prestations Intellectuelles 25-07-2023
-----------	--	--

31	Reference 002/DC/RE/DK/C.MBG/CIPM/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-MBG/SG/CIPM/2023 DU 26/06/2023 POUR L'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (PCGD) DANS LA COMMUNE DE MBANG, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ISSUS DE DROIT D'ACCISES SPÉCIAL DESTINÉ AU FINANCEMENT DE RENLVCVEMCNT ET DU TRAITEMENT DES ORDURES. Services et Prestations Intellectuelles 21-07-2023
-----------	---	--

32	Reference 027/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 du 11/07/23 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 027/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 11 JUILLET 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE ENOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION WEB DE DIFFUSION ET D'ARCHIVAGE DES DONNÉES DU TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE (TBER).CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 10 JUILLET 2023 , ONGLET « CONSULTANTS ». Services et Prestations Intellectuelles 26-07-2023
-----------	--	---

33	Reference 00000021/DP/JO6/SP/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	-PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800M) ET BT (DISTANCE 600M) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP DU MINEE, EXERCICE 2023 Autres Infrastructures N/A
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference 012/R-CE/D-NKJC.MAKAKJSG/2023 Lire Titre/objet N/A Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
35	Reference 013/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT (R+1) PHASE 1 A MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 02-08-2023
36	Reference 054/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-GNIWA DU TRONCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO BALEO DANS DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA (PROGRAMME ANNUEL 2023).FINANCEMENT : BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-08-2023
37	Reference 014/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES DE (06) SIX COMPARTIMENTS ET LA REHABILITATION DE (04) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANOKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 02-08-2023
38	Reference 015/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE, ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (PONTS, DALOTS, BUSES), DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 28-07-2023
39	Reference n°01/A/MINRESI/CNE/SAF/23 DU 12 JUILLET 2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°01/A/MINRESI/CNE/SAF/23 DU 12 JUILLET 2023 RELATIF A AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CNE/CIPM-MINRESI/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION AU CAMEROUN : 2000-2022). « EN PRECEDURE D'URGENCE ». Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	009/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 02/06/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°009/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 N°08/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EKOL-MBENG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3 ^e , DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

41	Reference	N°02/C/MINRESI/CNE/SAF DU 06 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°02/C/MINRESI/CNE/SAF DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS A CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 POUR L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION(CNE).FINANCEMENT : FONCTIONNEMENT 2023 DU CNE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	937/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 937/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 04/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°035/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 03/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI ET DE LA MEFOU-AFAMBA.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

43	Reference	1573 -23/ADC/DG/DG.M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE L'ÉDITION SPÉCIALE JEUNE AFRIQUE ECONOMIE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	0691-23/ADC/DG/DG.M Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE L'ÉDITION SPÉCIALE JEUNE AFRIQUE ECONOMIE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

45	Reference	2726/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 2726/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES POUR HUIT (08) VÉHICULES NEUFS DU SOUS-PROJET C19RM-FONDS MONDIAL DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL-NFM3
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference 013/2023/DM/C-DJO/SG DU 30/06/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 013/2023/DM/C-DJO/SG DU 30/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C.DJ-CIPM/C-DJ/2023 DU 29 /05 / 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON ROUTE YARMBANG - PONT NGOU-OURG -ADE -LAMOU-DIKORI (LONG DE 55KM COMMUNE DE DJOHONG. DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 23-001 /AONO/APME/DG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23-001 /AONO/APME/DG/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU ET DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 09-08-2023
-----------	--

48	Reference 044/D13-177/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 044/D13-177/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET / BEAT CHARGE DE REALISER LES ETUDES FINANCIERES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LA DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 03-08-2023
-----------	---

49	Reference AUDA-NEPAD/KfW 2015 69 052/FW1/CAM/011 Lire Titre/objet ÉLABORATION DES CURRICULA ET FORMATION DES FORMATEURS EN :- INSTALLATION ÉLECTRIQUE- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE- SOUDURE/CONSTRUCTION MÉTALLIQUE- MAINTENANCE DES ENGIN À DEUX ROUES DATE LIMITE :25 AOUT 2023, À 13 HEURES, (GMT+1), HEURE DU CAMEROUNPAYS: CAMEROUNRÉF. NO: AUDA-NEPAD/KFW 2015 69 052/FW1/CAM/011 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 25-08-2023
-----------	--

50	Reference 00137/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETN°_00000137/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2023 POUR L'ELABORATION D'UN FICHER DE FOURNISSEURS AU PDST-VA, ANNEES 2023-2024 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 26-07-2023
-----------	--

51	Reference ADD 01 des DC 01 et 02 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 AUX DEMANDES DE COTATION N° 01 ET 02/DC/COMMUNE-BGA/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR : - L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) D'OTIBILI DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE ;-L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE NKOLMEKOK & AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE BATCHENGA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

COMMUNE DE DOUALA VI

ADDITIF N° 02 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 12/AONO/CAD6/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE À MANOKA – CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le 12 JUILLET 2023 à 12 heures précises et devront portées la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CAD VI/CIPM/ 2023 du 09 JUIN 2023 pour les travaux de Construction D'UNE CITE MUNICIPALE (R+1) A MANOKA CENTRE PLATEAU dans la commune d'arrondissement de Douala VI, département du Wouri, région du littoral " A n"ouvrir qu"en séance de dépouillement "</p> <p style="text-align: center;">Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le 02 AOUT 2023 à 12 heures précises et devront portées la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CAD VI/CIPM/ 2023 du 09 JUIN 2023 pour les travaux de Construction D'UNE CITE MUNICIPALE (R+1) A MANOKA CENTRE PLATEAU dans la commune d'arrondissement de Douala VI, département du Wouri, région du littoral " A n"ouvrir qu"en séance de dépouillement "</p> <p style="text-align: center;">Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.</p>

2	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances d'un montant de 2 000 000 (deux millions) de francs FCFA.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 12 JUILLET 2023 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la Préfecture du Wouri.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 02 AOUT 2023 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la Préfecture du Wouri.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6eme (Maitre d'ouvrage) porte à la connaissance des prestataires désirants soumissionner pour ledit dossier d'appel d'offre suscité, que la date du dépouillement initialement prévue le 12/07/2023 à 13h dans la salle de réunion de la préfecture du Wouri est reportée le 02 Août 2023 à la même heure et dans la même salle préalablement indiquée.</p> <p>Lire à l'article 10 du présent appel d'offre : chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances d'un montant de 2 000 000 (deux millions) de francs FCFA.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

DOUALA le 11 Juillet 2023

Le MAIRE

EDIMO Ernest

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

ADDITIF N° 01 À L'APPEL, D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/23 DU 19 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE PLANTATION DARMANIAC » RELIANT LOUH-KOODZAP-KOMBOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU. DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MBOUDA le 11 Juillet 2023

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°009/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 N°08/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EKOL-MBENG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3", DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3^{ème} communique :

Par Décision N°009/D/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 , l'entreprise **ETS PRESTIGE PLUS, BP : Yaoundé, Tél: 655 274 134** a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert suscité à la suite de la proposition repris(dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux d'équipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré d'Ekol-Mbeng	ETS PRESTIGE PLUS BP : Yaoundé Tél: 655 274 134	14 989 725 (Quatorze millions neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent vingt cinq) FCFA	Quatre vingt dix (90) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dans les sept (07) jours au plus tard qui suivent la publication du présent communiqué pour l'élaboration du contrat correspondant, sous peine d'annulation de la décision d'attribution.

NKONGSAMBA le 2 Juin 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°041/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 POUR L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENGINES LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 du 09 Janvier 2023 pour l'entretien des matériels, équipements et engins lourds de la Communauté Urbaine de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives, techniques et financières du 14 Février 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 28 février 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 07 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 014/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 10 Mars 2023 ;

Considérant le Procès-Verbal de Négociation du 25 mai 2023;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :**Article 1er :** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
	GROUPEMENT NET SERVICES / BUILPABUSCO <i>B.P. : 2530 Douala</i>	185 000 000	14

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 12 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 200/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 04/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°035/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 03/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI ET DE LA MEFOU-AFAMBA. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi N°2022/004 du 27 Avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 du 29 Décembre 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/017 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu L'Ordonnance N° 2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des finances de la Républiques du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 fixant les modalités de catégorisation des entreprises du secteur de bâtiment et des travaux publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Décision N°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la lettre circulaire N° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°035/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 03/04/2023, en procédure d'urgence, pour la sécurisation des locaux de certains services du ministère des Travaux Publics, ceux abritant les Délégations départementales du Mfoundi et de la Mefou-Afamba ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°079/PV/MINTP/CIPM-SPIAG du 17 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux ;

Vu la lettre N°0034/L/MINTP/CIPM-SPIAG du 17 Mai 2023 de la notification de proposition d'attribution des Lettres Commandes ;

DÉCIDE :

Article 1 : Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour la sécurisation des locaux de certains services du Ministère des Travaux Publics, ceux abritant les Délégations Départementales du Mfoundi et de la Mefou-Afamba.

N° lots	Noms des soumissionnaires	Rang	Montants TTC lus (en FCFA)	Délais	Observations
Lot 1	MANONK AGENCY SECURITY (Sarl) BP : 0 Nkolafamba Tel : 699 97 83 25	1 ^{er}	21 500 000	365 jours	Offre financière la moins disante
Lot 2	CROWTAL SECURITY BP : 25289 Tel : 677 75 78 19/ 696 26 76 81	1 ^{er}	21 500 000	365 jours	Offre financière la moins disante

Article 2 : Les mandataires de chaque entreprise attributaire sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Lettre Commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**ADDITIF N° 004/A/CUB/MVB/SG/SIGAMP/2023 RELATIF A
L'AAOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMPSI/2023 DU 02/06/2023 POUR LA COLLECTE, LE
TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET
L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA,
DEPARTEMENT LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service interne de gestion administratives des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de BERTOUA Tél : 6 95 31 53 70 au plus tard le 13/07/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

N° /AOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMPSI/2023 DU 02/062023

**POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE
DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET
L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT DU
CAMEROUN ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA, EXERCICES de 2023 à 2027**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD ou d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service interne de gestion administratives des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de BERTOUA Tél : 6 95 31 53 70 au plus tard le 02/08/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

N° /AOIO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/CCCMPSI/2023 DU 02/062023

**POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE
DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET
L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE BERTOUA,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT DU
CAMEROUN ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA, EXERCICES de 2023 à 2027**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD ou d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...****L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/07/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine au bâtiment de la Recette Municipale de ladite Communauté.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 02/08/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine au bâtiment de la Recette Municipale de ladite Communauté.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

BERTOUA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE COMMUNIQUÉ N°006/C/CAY5/SG/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (CARREFOUR FOUGEROL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au lieu de :

- Montant TTC du Marché : **Vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-cinq (27 998 535) francs CFA.**

Lire plutôt :

- Montant TTC du Marché : **Quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (46 997 999) francs CFA.**

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 051/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 09 JANVIER 2023 RELATIF A L'ENTRETIEN DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET ENJINS LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°041/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 12/07/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	GROUPEMENT NET SERVICES / BUILPABUSCO <i>B.P. : 2530 Douala</i>	185 000 000	14

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 12 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE L'ÉDITION SPÉCIALE JEUNE AFRIQUE ECONOMIE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La Résolution N° 002-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A
- Vu La Résolution N° 003-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La résolution N° 004-123^{ème} session du Conseil d'Administration du 27 juin 2023 portant autorisation de gré à gré ;

DECIDE :

ARTICLE 1.—La lettre-commande relative à l'acquisition de l'édition spéciale Jeune Afrique Economie, est attribuée au **GROUPE INTERNATIONAL D'EDITION ET DE PUBLICATION DE PRESSE ECONOMIQUE (GIDEPPE)**, BP : 240 Bafoussam, Tél: 233 44 14 75 / 699 82 23 74, pour un montant HT de **vingt millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (20 449 899) FCFA** pour un délai de livraison de **deux (02) semaines**.

ARTICLE 2. - Le Directeur Général du **Groupe GIDEPPE** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administratives des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E**DECISION N°010/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba (Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale Nc0812021/DM/SG/N'SAMBA 3ème/CAN 3éFre du 11 Mars 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème

Vu la lettre N°000001/IJMINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la période d'activité de prorogation des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°091A0NOICAN3ICIPM/ 2023 du 28 Avril 2023, relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine au Centre de Santé d'Ekol-Mbeng, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3er", Département du Moungo, Région du littoral.,

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème du 29 Mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1er : ETS TIK CAM, BP : Nkongsamba, Tél : 657 77 99 69 ; a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°09/A0NO/CAN3ICIPM/ 2023 du 28 Avril 2023, relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine au Centre de Santé d'Ekol-Mbeng, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3", Département du Moungo, Région du littoral, à concurrence d'un montant TTC de **8 495 000 (Huit millions quatre cent quatre vingt quinze mille) Francs CFA, et pour un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 2727/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° D13-86/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU PROJET C19RM-FONDS MONDIAL.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL-NFM3

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2023;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-86/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 du 20 avril 2023 ;

Vu la lettre n°014/L/MINSANTE/UCS/CNLS/CSPM/2023 du 30 mai 2023 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-86/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 du 20 avril 2023;

DECIDE :

Article 1^{er} : en application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 du 20 avril 2023 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel du projet C19RM-Fonds Mondial

Nom du soumissionnaire	Note globale obtenue	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
AREA ASSURANCES BP : 15 584 Douala	87/100	19 247 512	Douze (12 mois)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E**DECISION N°008/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba (Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale Nc0812021/DM/SG/N'SAMBA 3ème/CAN 3éFre du 11 Mars 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème

Vu la lettre N°000001/IJMINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la période d'activité de prorogation des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus

Considérant de l'avis de consultation N°02/AC/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 28 Avril 2023, relatif aux travaux d'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Mbaessoumtou, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3ème, Département du Mounjo, Région du Littoral,

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème du 23 Mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1er : ETS AMAES BP : 169 DSCHANG, Tél : 699 48 91 66; a été retenue comme adjudicataire de l'avis de consultation N°02/AC/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 28 Avril 2023, relatif aux travaux d'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Mbaessoumtou, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3ème, Département du Mounjo, Région du Littoral, à concurrence d'un montant TTC de **7 995 000 (Sept millions neuf cent quatre vingt quinze mille) FCFA, et pour un délai d'exécution de Soixante jours (60) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-161/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES POUR HUIT (08) VÉHICULES NEUFS DU SOUS-PROJET C19RM-FONDS MONDIAL DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N° 2726/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM//2023 du 20 juin 2023.

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé :

Nom du soumissionnaire	Note globale obtenue	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
AREA ASSURANCES BP : 15 584 Douala	97/100	7 573 425	Douze (12 mois)

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de la Lettre-commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION RECTIFICATIVE N°004/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT CORRECTION DE LA DÉCISION DE RÉSILIATION N°002/CUD/ SG/ DSGP/SDPM/2023 À LA LETTRE COMMANDE N° 010/LC/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PASSÉE AVEC MADA SARL APRÈS CONSULTATION N° 008/DC/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) POUR LE SERVICE D'HYGIÈNE ET LES INSPECTIONS ENVIRONNEMENTALES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Loi n° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 03 Juillet 2018 portant Code des Marchés Publics en ses Articles 180, 181,182 et 184 relatifs à la résiliation ;

Vu L'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics des Fournitures ;

Vu l'Arrêté n°000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la ville et des Adjointes au Maire de la ville de Douala ;

Vu la Lettre-Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre Commande N° 010/LC/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 signée le 11 Janvier 2022 et, son Ordre de service n° 053/OS/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 16 Septembre 2021 prescrivant le démarrage des prestations, notifiée le 06 Octobre 2021 à la Société MADA SARL pour un délai de Trois (03) Mois.

Vu L'Ordre de Service N°002/OS/CUD/SG/DESCV/SDACV/2022 portant Mise en demeure signé le 07 Février 2022 et notifié par voie d'huissier le 25 Août 2022 ;

Vu Le Constat de Carence pour non-exécution de l'Ordre de Service N°002/OS/CUD/SG/DESCV/SDACV/2022 portant Mise en Demeure signé le 21 Décembre 2022 et notifié le 03 Janvier 2023 ;

Vu La Décision de Résiliation N°002/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 signée le 12 Avril 2023 et publiée ce même jour, portant un Numéro de contribuable (d'Identifiant Unique) erroné ;

Vu Les inscriptions Budgétaires ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Lettre commande n° 010/LC/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 Passée avec **MADA SARL** après Consultation n° 008/DC/CUD/CIPM/2021 du 26 MAI 2021 pour Acquisition des Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour le Service d'hygiène et les Inspections Environnementales est résiliée.

ARTICLE 2 : Ladite résiliation est Conforme aux dispositions de l'article 182(e) du Code des Marchés Publics :

MADA SARL

BP : 3881 Douala-Cameroun ; Tél (237) 696 10 54 98 / 669 81 33 13

N° Contribuable : **M051812706668M**

N° Registre de commerce : **RC/DLA/2018/B/1717**

N° Compte bancaire : **10005 00059 06983301001-54**

ARTICLE 3 : La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, la Direction des Services Généraux et du Patrimoine à la Communauté Urbaine de Douala sont chargées **chacune en ce qui la concerne** à l'exécution de la présente Décision.

ARTICLE 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 12 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 015/C/C-DJO/2023 DU 29/06/2023- PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°015/DM/CDJO/2023 DU 29/06/2023 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CIPM/DJ/C DJ/2023 DU 29/05/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON ROUTE YARBANG - PONT NGOU-OURO -ADE -LAMOUDIKORI (LONG DE 55KM) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG. DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARBANG-PONT NGOU-OURO-ADE-LAMOUDIKORI, DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG,

porte à la connaissance du public que :
Par Décision N°**015/DM/C-DJO/2023 DU 29/06/2023**

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant ;

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT ITC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS GECOM	18 000 000 (DIXHUIT MILLIONS francs) frs cfa	18 000 000 (DIXHUIT MILLIONS francs) frs cfa	DOUZE (12) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 30 Juin 2023

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-162/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° D13-86/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU PROJET C19RM-FONDS MONDIAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N° 2727/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM//2023 du 20 juin 2023

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence susvisé :

Nom du soumissionnaire	Note globale obtenue	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
AREA ASSURANCES BP : 15 584 Douala	87/100	19 247 512	Douze (12 mois)

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de la Lettre-commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**AVIS DE CONSULTATION N°: 02/DC/MIRAP/CIPM//2023 DU 12 JUILLET 2023 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES
APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'ADMINISTRATEUR de la MIRAP (Autorité Contractante), lance un Avis de Consultation pour la fourniture de **trente (30)** chapiteaux au profit de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP). Les prestations objet de la présente Consultation et à présenter en un seul lot, sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF).

2. Coût Prévisionnel

coût prévisionnel de vingt millions (20 000 000) Francs Cfa TTC.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public, **Exercice 2023**, sur la ligne d'imputation budgétaire N°222800, pour un coût prévisionnel de vingt millions (20 000 000) Francs Cfa TTC.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), BP 13712 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 22234145/677 82 84 96, Fax 22 23 41 46, Email: mirap_cm@yahoo.fr, dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** payable au compte **N°33598860001 94 (CAS-ARMP)** domicilié dans toutes les agences BICEC.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, insérés dans une enveloppe et déposés à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), 1er étage, au plus tard le 09 Août 2023 à 13 heures précises, heure locale. En plus du nombre d'exemplaires requis par le RPAO, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de l'offre dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme telle pour servir d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°:02 /DC/MIRAP/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRENTE (30) CHAPITEAUX A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP). « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **vingt un (21) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire dont le montant est fixé à FCFA 400 000 (Quatre cent mille), délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 09 Août 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIRAP.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- L'Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative, au-delà du délai supplémentaire de 48h à accorder, le cas échéant;
- Absence de la caution de soumission ;
- La non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Critères essentiels

L'évaluation se fera sur la base des critères essentiels résumés ci-dessous :

N°	Critères	OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre		
2	Expérience et qualification du prestataire		
3	Conformité du matériel utilisé		
4	Connaissance en fabrication et montage des structures métalliques		
5	Confection des bâches et toiles publicitaires avec impression couleur		

13. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du dossier de Demande de Cotation et a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la MIRAP. Pour toute tentative de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517 ; et le MINMAP au 673 20 57 25-679 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BAMZOK Ntol Cyprien

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/SPE/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMÉLIORÉ À LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). FINANCEMENT : BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SOPECAM IMPUTATION : RUBRIQUE 60 - LIGNE 602-B (ACHAT DU PAPIER JOURNAL)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la production des produits clients et du quotidien Cameroon Tribune, le Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun envisage d'acquérir le papier journal pour l'exécution des commandes à l'imprimerie.

2. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel **toutes taxes comprises** est de **quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent (49 999 500) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans la commercialisation des papiers en bobines.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction Générale de la SOPECAM, Service des Marchés, sise boulevard de l'OUA, BP 1218 Yaoundé Tél. (237) 22 30 41 47 - Fax (237) 22 30 43 62, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale « CAS – ARMP » de la somme non remboursable de **soixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-cinq (64 285) francs CFA.** Une version électronique est disponible en ligne à l'adresse www.armacm.cm.

5. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation doivent être déposées au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé**, au plus tard le **27/07/2023 à 12h**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la SOPECAM avec l'unique mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/SPE/CIPM/2023 DU 12 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL BLANC AMÉLIORÉ A LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). »

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres devront être accompagnées de la soumission remplie, signée, datée et timbrée conformément au modèle fourni (pièce N°04).

Les soumissionnaires devront préciser clairement les éléments ci-après dans le sous détail des prix :

¾ Coût d'achat

¾ Frais de transport

¾ Frais de livraison

6. Delai de Livraison

Le lieu de livraison est le **siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun**.

Le délai maximal de livraison est de **quinze (15) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent dossier, d'un montant de **neuf cent quatre-vingt-dix-neuf neuf cent quatre-vingt-dix (999 990) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres**.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 27 juillet 2023 à 13h**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis au siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

COMMUNIQUE N°02/C/MINRESI/CNE/SAF DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS A CONSULTATION RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 POUR L'ENTRETIEN DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION(CNE).FINANCEMENT : FONCTIONNEMENT 2023 DU CNE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Chef du Centre National d'Education, Communiqué :

L'Etablissement GARCIA AND BROTHER'S COMPANY(GBC) RCCM : 84/U/138 du 12/01/1984 ; N°Contribuable: P015800008248G siège Yaoundé BP 6670 -Téléphone (237) 699824451/671924325 est, par décision N°002/D/MINRESI/CNE/SAF du 06 juillet 2023 déclaré attributaire de l'Avis Consultation relatif à la Demande de Cotation susmentionnée pour un montant de six million deux cent-quarante mille huit cent-trente (6 240 830) FCFA TTC et un délai d'exécution desix (06) mois.

Le Directeur Général dudit Etablissement est par conséquent invité à se présenter au Service Administratif et Financier du CNE, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le CHEF DE CENTRE

MFORTEH STEPHEN AMBE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°006/C/EDC/DG/PATDHS/SDP/SPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04/ASMI/EDC/DG/SPM/PATDHS/2023 DU 06 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) SUR LA PÉRIODE QUINQUENNALE 2025 – 2029.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique dans le tableau ci-après, la liste des Consultants présélectionnés suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°04/ASMI/EDC/DG/SPM/PATDHS/2023 du 06 avril 2023 pour le recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'un plan de développement stratégique de la société Electricity Development Corporation (EDC) sur la période quinquennale 2025 – 2029 :

Rang	Consultant	Pays	
1	MAZARS CAMEROUN S.A / CPCS TRANSCOM LIMITED	Cameroun	Adresse : 1er, 2ème et 3ème étages Immeuble Ex AMACAM, Rue Boué de Lapeyrère, Douala, B.P: 3791 Cameroun; Tel: +237 675 29 12 53 e-mail: Fidele.mmandoa@mazars.cm jgrabowiecki@cpcs.ca
2	NODALIS	France	Adresse : 6 rue Neuve Saint-Pierre, 75004 Paris France Tel : +33 6 84 50 71 62 ; +33 1 53 64 20 67 e-mail : contact@nodalis.fr Site web : www.nodalis.fr
3	EY ADVISORY / ARTELIA	France	EY Advisory SAS Adresse : 1, Place des Saisons, 92037 Paris – La Défense Tel : +33 6 17 80 38 95 Email : Ousmane.diawara@fr.ey.com

4	PANESS / PRESCRIPTOR	Cameroun	<p>PANESS</p> <p>Adresse : Akwa Rue Entrée Clinique du gros CHENE - Douala</p> <p>BP : 5528 Douala</p> <p>Tel : (+237) 677 11 47 58 / 699 68 35 15</p> <p>Email : dtietse@panessgroup.com</p>
5	ADOC AUDIT & CONSEIL	Sénégal	<p>Adresse : Allées Seydou Nourou TALL, N°4267, Point E – Sénégal</p> <p>BP : 16600 Dakar Fann</p> <p>Tel : (+221) 338 59 09 49</p> <p>Fax : (+221) 338 60 63 49</p> <p>Email : contact@adoc-sn.com</p> <p>ibrahima.gueye@adoc-sn.com</p> <p>Web : www.adoc-sn.com</p>
6	MRV ÉNERGIE CONSEILS INC. / BLAKE, CASSELS & GRAYDON S.E.N.C.R.L. / S.R.L./ FINERGREEN AFRICA	Canada	<p>Adresse : 630 rue Sherbrooke ouest, 1210 Montréal, Québec H3A 1E4 Canada</p> <p>Tel : +1 514-465-9034</p> <p>e-mail : info@mrvenergy.com</p> <p>jvoisin@mrvenergy.com</p> <p>Site web : www.mrvenergy.com</p>

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE DJOHONG

DECISION MUNICIPALE N° 013/2023/DM/C-DJO/SG DU 30/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C.DJ-CIPM/C-DJ/2023 DU 29 /05 / 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON ROUTE YARMBANG - PONT NGOU-OURG -ADE -LAMOU-DIKORI (LONG DE 55KM COMMUNE DE DJOHONG. DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Djohong,

VU la Constitution ;

VU la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

VU le décret N°77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

VU le décret n°92/i27 du 26 juin 1992 portant création de la commune de Djohong ;

VU le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018;

VU Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **RIBOUEM à MOUNGAM LOUIS FLORENT**, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de Mbéré

VU l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00022/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de M. **OUMAROU ISSAMA**, en qualité de Maire de la Commune de Djohong à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Djohong ;

VU la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

VU la circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

CONSIDERANT Le procès-verbal de dépouillement des offres en date du 06 février 2023;

CONSIDERANT Le rapport d'analyse des offres et la proposition d'attribution contenue dans la lettre N°005/L/CIPM-DJ de Monsieur le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Mbéré en date du 13 février 2023

Décidé:

Article 1er : Le soumissionnaire ETS EGETRA, BP: 475 NGAOUNDERE est retenu pour les travaux d'entretien du tronçon route YARMBANG - PONT NGOU-OURO-ADE-LAMOU-DIKORI (LONG DE 55km) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG. DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA

Pour un montant de **200 000 000** : Toutes Taxes Comprises et délai d'exécution de **(12) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DJOHONG le 30 Juin 2023

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E**DECISION N°009/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba (Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale Nc0812021/DM/SG/N'SAMBA 3ème/CAN 3éFre du 11 Mars 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème

Vu la lettre N°000001/IJMINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la période d'activité de prorogation des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/CAN3/CIPM/2023du 28 Avril 2023, relatif aux travaux d'équipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré d'Ekol•Mbeng, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ème, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,,

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème du 29 Mai 2023 ;

DECIDE :

Article 1er : ETS PRESTIGE PLUS, BP : Yaoundé, Tél: 655 274 134; a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres N°08/AONOCAN3/SPISIGAMPI2023 du 28 Avril 2023, relatif aux travaux d'équipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré d'Ekol-Mbeng, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3", Département du Moungo, Région du littoral, pour un montant TTC de **Quatorze millions neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent vingt cinq (14 989 725) Francs CFA, et pour un délai d'exécution de Quatre vingt dix (90) Jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°009 /ASMI/MINADER/PADFA
II/CSPM/SPM/SGCGS/2023 DU 12 JUILLET 2023 RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE)
WEBMASTER POUR LA GESTION, LA MAINTENANCE ET LA SECURISATION DES PLATEFORMES
NUMERIQUES DU PROJET**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont convenu de commun accord, du financement et de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) avec la signature de l'accord de financement le 25 septembre 2020. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un/une consultant (e) Webmaster pour la gestion, la maintenance et la sécurisation des plateformes numériques du projet.

2. Objet

Le PADFA II a pour objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Aussi, il a pour objectif de développement d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales productrices de riz et d'oignon. Ses résultats attendus sont entre autres (i) l'augmentation de la production des filières ciblées (riz et oignon) ; (ii) l'amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions ; (iv) le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs desdites filières ; (v) l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.

Le PADFA II est mis en œuvre à travers deux composantes techniques (1 & 2) et une composante de gestion. La Composante 1 « Appui à la production » vise la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz (irrigué et pluvial) et oignon, en vue d'accroître la productivité et par ricochet booster la production chez les petits producteurs organisés en coopératives. La Composante 2, « Appui à la structuration des filières, à la commercialisation et à l'accès à la diversité alimentaire » vise un accompagnement dans la valorisation des produits et une meilleure connaissance et pénétration du marché, à travers une approche axée sur l'amélioration de la qualité et la compétitivité des produits. Le Projet intervient dans quatre régions : le Nord, l'Extrême Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest.

Le présent avis porte sur le recrutement d'un Consultant selon la méthode de Sélection Fondée sur les Consultants Individuels « QCI », pour la prestation de services dans la production des contenus en communication et le renforcement des capacités des radios communautaires.

L'objectif principal de cette prestation est d'assurer la gestion, la maintenance et la sécurisation des différentes plateformes numériques du projet y compris les mails professionnels.

I- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

La présente prestation est ouverte au consultant individuel ayant les qualifications suivantes :

- Formation supérieure (Bac+5) en ingénierie informatique ou systèmes d'information ;
- Justifier d'un minimum de 04 ans d'expérience professionnelle dans la création, gestion et sécurisation des sites web, messagerie professionnelle, réseaux sociaux ;
- Justifier d'un minimum de 03 ans d'expérience dans la gestion de la E-réputation des institutions publiques et/ou privées ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et démontrer une très bonne pratique de l'anglais ;
- Être disponible pour la période de la mission ;
- Avoir déjà travaillé avec les acteurs du secteur privé, public et organismes de développement et, spécifiquement sur les thématiques en relation avec le secteur agricole serait un atout.

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- L'Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) est éliminatoire ;
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;
- Un dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà du délai de 48 heures accordé.

DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée de 12 mois. Le Consultant durant cette période veillera au quotidien à la gestion, la maintenance et la sécurisation de l'ensemble des plateformes numériques.

3. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, et une version électronique desdites Manifestations gravées sur un (01) CD ou clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 25 juillet 2023 à 15 Heures précises (heure locale) et devra porter la mention :

« AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°009/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/SGCGS/2023 DU 12 JUILLET 2023
RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE) WEBMASTER POUR LA GESTION, LA MAINTENANCE ET LA SECURISATION DES PLATEFORMES NUMERIQUES DU PADFA II »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

L'adresse de contact et de dépôt des dossiers de candidature est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44/ 237 671029202. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.

4. Composition du dossier

Les consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).

METHODE DE SELECTION

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur les Consultants Individuels « QCI » telle que décrite dans le Manuel de Passation des Marchés du FIDA en vigueur, ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun.

Critères de sélection : l'évaluation sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Lettre de motivation : 2 points
- Qualifications : diplôme universitaire/domaine de formation : 10 points
- Expériences générales : expériences dans le développement des plateformes numériques, dans la gestion, maintenance et sécurisation des plateformes numériques : 25 points
- Expériences spécifiques : expériences dans la gestion de la E-réputation des institutions publiques ou privées ; l'optimisation des stratégies de Marketing digital ; la gestion des mails professionnels ; la diffusion des activités en streaming : 35 points
- Références pertinentes : Expérience dans la gestion des plateformes numériques des projets/et programmes ruraux/agricoles et avec les projets à bailleurs de fonds 20 points
- Connaissance de l'environnement du travail : Connaissance des régions d'intervention (Nord-Ouest, Ouest, Extrême Nord, Nord) ; connaissance des filières riz et oignons : 08points

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL ET PAR DELEGATION LE RESPONSABLE EN PASSATION DES MARCHES

ONDOBO JEAN YVES

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

-PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/ AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800M) ET BT (DISTANCE 600M) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP DU MINEE, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI
CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR
Communique**

LE SOUMISSIONNAIRE CI-APRES, EST RETENU POUR L'EXECUTION DES PRESTATIONS, OBJET DE l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°012/ AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800m) ET BT (DISTANCE 600m) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Objet de l'appel d'offres	LOT	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC après rabais et corrections	Délai de livraison	Observations
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°012/ AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800m) ET BT (DISTANCE 600m) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE	01	ETS ALPHA PLOM B.P : _____YDE TEL : 699 613 211/ 678 131 390	44 994 959	Six (06) mois	Moins disant

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE DE MBANG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/RE/DK/CMBANG/SG/CLPM/2023 DU 26 06 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES FOYER'S COMMUNAUTAIRES, DANS LES LOCALITES DE AMOURE, TOUKL ET MOUNDIA DANS LA COMMUNE DE MBANG. DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbang, .Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mbang, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois foyers communautaires dans certaines localités de la Commune de Mbang, Département de la Kadey Région de l'Est en trois (05) Lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier Les r d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

Terrassement
Fondations ;
*> Maçonnerie et béton armé en élévation ;
t* Charpente-CouveHure-plafond ;
v Revêtement ;
1 Peinture;
VRD et Aménagements extérieurs.

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC = Vingt un million (21 000 000) Francs CFA ;

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en trois (03) lots et repartis ainsi qu'il suit :

Lot Localités Montant
Loti Amoiirc 7 000 000
Lot 2 TouRi 7 000 000
Lot 3 Moundia 7 000 000
Total loi 1,2,3 =21 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés sur fonds propre par la Mairie de Mbang, Exercice 2023 sur ligne :
- Imputation budgétaire:
- Montant TTC = Vingt un million (21 000 000) Francs CFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de MBANG, Tési ; (6 90 41 22 0.1, sur présentation d'une quittance de versement à la Recelte Municipale de MBANG, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre, Cette quittance devra identifier rentreprisc désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de MBANG, Tési ; (6 90 41 22 0.1, sur présentation d'une quittance de versement à la Recelte Municipale de MBANG, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre, Cette quittance devra identifier rentreprisc désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les sei^dces de la Mairie de MBANG, Tel 6 96 4 1 22 oi. au plus tard le 21/07/2023 à 10:00 heures précises et portera les mentions suivantes :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/RE/DK/CMBAiNG/SG/CIPiivr/2023 DU 26 /06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FOYERS CONÎMUNAUTAÏRES, DANS LES LOCALITES DE AMOURE, TOUKI ET MOUNDIA DANS LA COMMUNE DE MBANG, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Quatre mois

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel pour chaque lot soit: Cent quarante mille (140 000) FCFA. par lot établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30 ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de MBANG, le 21/07/2023 à 11.00 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE MBANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

a. Offre Administrative

- 1) absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

- 1) administrative sera jugée conforme ;
- 2) technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3) financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-distante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbang, Tel: 6 696412269

MBANG le 26 Juin 2023

Le MAIRE

MPOUOL Achille

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 009/CAY5/CIPM/2023 DU 06/07/2023 MODIFIANT ET COMPLETANT LA DECISION N°006/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2029 PORTANT ATTRIBUTION A ETS MTS DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (FOUGEROL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11 Mai 2023 pour les travaux d'aménagement d'un parc pour motos et espace vert au quartier NGOULMEKONG (Carrefour FOUGEROL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du MFOUNDI, Région du Centre, est attribué à **ETS MTS**, pour un montant de **vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-cinq (27 998 535) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

LIRE PLUTOT :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 du 11 Mai 2023 pour les travaux d'aménagement d'un parc pour motos et espace vert au quartier NGOULMEKONG (Carrefour FOUGEROL) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du MFOUNDI, Région du Centre, est attribué à **ETS MTS**, pour un montant de **quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (46 997 999) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0005 /MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , ETAT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Institut National de Cartographie (INC) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National ouvert pour la mise en œuvre d'un géoportail à l'Institut.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la mise en œuvre d'un géoportail à l'Institut National de Cartographie :
La conception du géoportail ;
La réalisation de cette plateforme ;
La mise en fonctionnement du géoportail ;
L'acquisition des équipements y relatifs.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est de 79 000 000 (soixante-dix-neuf millions) de francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux seuls ou en groupement avec des cabinets internationaux ou nationaux, exerçant dans le domaine de la production, la présentation et la diffusion des informations géospaciales.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le reliquat du contrat plan ETAT/INC.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Service des Marchés publics de l'INC BP : 157 Yaoundé

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés publics de l'INC, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80 000) francs CFA, payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard le **02 Août 2023** 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0005 /MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE ŒUVRE D'UN GEOPORTAIL A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant un million cinq cent quatre-vingt mille (1 580 000) FCFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de un million cinq cent quatre-vingt mille (1 580 000) FCFA et valable pendant quatre-vingt-dix jour (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous –préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d' Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment :

? L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **02 Août 2023** à partir de **13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **[80/100] des points**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
- Non-respect du délai de 48 heures pour la production des pièces manquantes
- Absence de caution de soumission ;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans les Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : **05 pts**
- Références du candidat : **10 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la mise en place du géoportail à l'Institut National de Cartographie : **50 pts**
- Qualification et expérience du personnel clé : **30 pts**
- Acquisition des équipements : **05 pts**.

Total des points : 100 pts

Le score technique minimum requis est de **80/100** :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : soit $SF = 100 \times Fm/F$, - *SF étant le score financier,*

- *Fm la proposition la moins distante,*
- *F le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire* Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,8 et **F = 0,2**

La note globale s'obtient par la formule **N = 0,8T + 0,2F**

Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.

Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi sur la base de la méthode la mieux disante conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Informatique de l'INC sis face BEAC Elig –Essonon, BP 157 Yaoundé Tel : (237) ;

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01/AOIO/SPE/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023
POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU CTP A LA SOCIETE
DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général lance un Appel d'Offres International ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un nouveau CTP à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres International consistent en :

- ¾ La fourniture d'un CTP (Computer To Plate) conformément au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- ¾ L'installation de l'équipement fournit dans un local préparé à cet effet ;
- ¾ La mise en exploitation de l'équipement ;
- ¾ La configuration du nouveau CTP sur le flux de production XMF Workflow V6.10.1 existant ;
- ¾ La formation à l'exploitation et à la maintenance de l'équipement, de :
trois (03) conducteurs
huit (08) techniciens de maintenance (électromécaniciens, électroniciens et frigoristes) ;
- ¾ La fourniture d'un lot de pièces de rechange pour une durée d'un an d'utilisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel **toutes taxe comprises** est fourni dans le tableau ci-après.

EN FRANCS CFA	EN EUROS
Cent soixante-onze millions soixante-quatorze mille (171 074 000)	Deux cent soixante mille huit cent euros et soixante-trois centimes (260 800,63)

NB : 1 EURO = 655,957 Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou partenaires d'entreprises spécialisées dans la fourniture et/ou la fabrication de machines d'imprimerie.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOPECAM - EXERCICE 2023, RUBRIQUE 241, LIGNE 241-D (ACQUISITION D'UN CTP).

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction Générale de la SOPECAM, Service des Marchés, sise boulevard de l'OUA, BP 1218 Yaoundé Tél. (237) 22 30 41 47 - Fax (237) 22 30 43 62, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale « CAS – ARMP » de la somme non remboursable de **cent dix-sept mille sept cent soixante-dix (117 770) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne à l'adresse www.armp.cm

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 12 septembre 2023 à 12 heures, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : offre administrative ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01/AOIO/SPE/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU CTP A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

9. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue du présent Appel d'Offres sera exécuté dans un délai maximal de **deux cent quatre (240) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

Le lieu de livraison de l'équipement est le **Siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun**.

Le dédouanement et le transport de l'équipement à fournir à l'issue du présent appel d'offres, du port d'arrivée (Douala/Kribi) jusqu'au siège de la SOPECAM à Yaoundé sera selon le cas, à la charge du

- Maître d'Ouvrage pour les étrangers ;
- Fournisseur pour les nationaux.

Un ordre de service de suspension sera notifié au fournisseur étranger dès l'arrivée de l'équipement au Port d'arrivée (Douala/Kribi). Le Maître d'Ouvrage se chargera de procéder au dédouanement et au transport du port d'arrivée jusqu'au siège de la SOPECAM à Yaoundé. A l'issue de ces opérations, un ordre de service de reprise sera notifié au fournisseur qui devra immédiatement poursuivre avec les opérations d'installation, de mise en service et de formation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement financier de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des finances du Cameroun (voir liste en pièce n°12), d'un montant de **trois millions quatre cent vingt et un mille quatre cent quatre-vingts (3 421 480) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.**

La caution de soumission des soumissionnaires non retenus sera libérée ou leur sera restituée au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 13 du Cahier de Clauses Administratives Particulières (pièce n°4).

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité, datée de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, le 12 septembre 2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai maximum de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni (pièce N°11.3 du DAO)
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Absence d'une période de garantie de douze (12) mois ;
- Non-conformité des spécifications techniques ;
- Absence de fiche technique du fabricant de l'équipement proposé ;
- Non-respect d'au moins sept (7) sur huit (8) critères essentiels.

b. Critères essentiels

- **Présentation de l'offre** ;
 - **Références justifiées** dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté au moins un marché de fourniture d'équipement d'industrie d'art graphique d'un montant au moins égal à cent millions (100 000 000) de francs CFA [produire copies première et dernière pages du marché signé + procès-verbal de réception, ou contrat + facture]) ;
 - **Cohérence du planning de livraison** (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus de livraison et d'exécution des prestations en indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
 - **Cohérence de la méthodologie et du plan de travail** proposés avec le CCTP ;
 - **Cohérence du plan de formation** avec le CCTP ;
 - **Service après-vente** (Engagement formel par une attestation de service après-vente signée du soumissionnaire ressortant le descriptif du service après-vente, la disponibilité des pièces de rechange et les délais d'intervention dans le cadre de l'assistance technique) ;
 - **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**)
 - **Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**).
- La satisfaction d'au moins 7 sur 8 des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 014/C/ C-DJO/2023 DU 29/06/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/CDJO/2023 DU 29/06/2023 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 013/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2023 DU 29/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARBANG-PONT NGOU-OURO-ADE -LAMOUDIKORI, DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que :
Par Décision N° 14/DM/C-DJO/2023 DU 29/06/2023

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS EGETRA	200 000 000 (DEUX CENT MILLIONS francs) frs cfa	200 000 000 (DEUX CENT MILLIONS francs) frs cfa	DOUZE (12) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 30 Juin 2023

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE D'INVITATION N° 002/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2023 DU 10 JUILLET 2023

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le *Coordonnateur National du PNDP* (ci-après nommé **le Client**) a reçu un financement de de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**) dédié à la mise en œuvre du projet d'appui au développement économique et social des territoires ruraux vulnérables de l'Extrême-nord du Cameroun, par l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) dans le cadre du PNDP, et entend affecter une partie dudit financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Audit financier du système de contrôle interne, et de passation des marchés du Programme National de Développement Participatif (PNDP) y compris les opérations de clôture, exercices 2023 sur Fonds MINKA**, ci-après désignés "**les Services**". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	Nom du consultant	Pays	Adresse complète
1.	GROUPEMENT COFIMA ET CABILET AFG GROUP	Cameroun et Bénin	03 BP4001-Cotonou Tél : +229 21 38 04 58 cofima@cofimabenin.com BP : 12 354 ; Douala - Tél : 699 65 23 31/ +240 222 93 70 75 achillo23@yahoo.fr
1.	GROUPEMENT TATY & ASSOCIE SARL ET MOIHE AUDIT & CONSEIL	Côte d'Ivoire	27 BP 257 Abidjan 27 Tél : +225 01010101133/ 0707616684 info@taty.info , hippolyte.taty@gmail.com
1.	GROUPEMENT FAC CONSULTING ET CABINET NGUENE NGUENE	Cameroun et Mauritanie	Tél : +222 45 25 89 37 Email : m.khattary@fac-consuting.mr BP : 14 354, Yaoundé - Tél : 679 500 520 jcnguene2016@gmail.com
1.	AUDITEC FOIRIER	Cameroun	BP : 12134 Douala ; Tél : 233 420 434/ 676 930 983/ 699 727 682 Email : info@auditec-foirier.com
1.	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CEAC)	Cameroun	BP : 3223 Douala Tél : 233 42 16 98/ 670 87 07 26 Email : caeac_sarl@yahoo.fr njantaeben@hotmail.com
1.	AXYS SARL	Cameroun	BP : 6137, Yaoundé Tél : 699 95 18 18/ 222 21 09 41 axysaudit@axysaudit.com

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Remises des offres

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **17 juillet 2023** par écrit à *Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation et

b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après :

Date : 25 juillet 2023 Heure : 12 heures, heure locale. Et les ouvertures suivront le même jour à 13 heures.

5. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR PAR INTERIM

NKAMI GEORGES

COMMUNE DE MBANG

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-MBG/SG/CIPM/2023 DU 26/06/2023 POUR L'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (PCGD) DANS LA COMMUNE DE MBANG, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS ISSUS DE DROIT D'ACCISES SPÉCIAL DESTINÉ AU FINANCEMENT DE RENCLEVEMENT ET DU TRAITEMENT DES ORDURES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :
Méthodologie pour rélaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets ;
Définition des activités à mener ;
Personnel et définition des tâches ;
Logistique à mettre en oeuvre pour le bon déroulement de la prestation ;
Calendrier prévisionnel de réalisation de la prestation ;
Annexes diverses (fiches d'enquêtes, listes des personnes ressources à contacter, liste des documents à exploiter, références bibliographiques, cadre logique).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :
Méthodologie pour rélaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets ;
Définition des activités à mener ;
Personnel et définition des tâches ;
Logistique à mettre en oeuvre pour le bon déroulement de la prestation ;
Calendrier prévisionnel de réalisation de la prestation ;
Annexes diverses (fiches d'enquêtes, listes des personnes ressources à contacter, liste des documents à exploiter, références bibliographiques, cadre logique).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération des prestations est de (21 003 717) Vingt-un millions mille sept cent dix sept francs CFA.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des marchés, des approvisionnements et de services et prestations intellectuelles.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financées par le fonds issus de droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbang, Tél ; 696 41 22 63 dès publication de la présente Demande de Consultation ou dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mbang, Tel ; 696 41 22 63 dès publication de la présente Demande de Consultation, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de trentemilles (30000) francs CFA a la recette municipale de la Commune de Mbang représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies martres corrimme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Mbang, au plus tard le 21/07/2023 à 10.00 heures précises, avec la mention :
AVIS DE CONSULTATION N 002/DC/C.MBANG/2023 DU 26/06/2023 Pour L'élaboration du Plan Commnmal de Gestion des Déchets (PCGD) et la mise en place di:s outils de la collecte et du traitement des ordures dans la commune de Mbang, Département de la Kadey, Région de l'Est (En procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de sept (07) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant de quatre cent vingt mille soixante-quatoae (420 074) francs CFA;

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent vingt mille soixante-quatorze (420 074) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des Finances ou par une compagnie d'assurance agréée.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes datées de moins de trois (03) mois par le service émetteur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 21/07/2023 A 11 heures précises à la Salle de Session de la commission interne de passation des'marclièTpublics de la Commune de Mbang.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix et ayant une bonne connaissance du dossier, même en cas de groupement.

14. Critères d'évaluation

14 Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- n'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

15 Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Présentation des offres (1 critère) ;

- Existence de la Méthodologie d'exécution des travaux y compris Le matériel de déplacement, la qualité du personnel, le Planning d'exécution;(3 critère) ;

Références du cocontractant dans le domaine similaire (2 critères)

Les termes de références, paraphé, cacheté, daté et signé ; (1 critère) ;

Projet de Lettre commande dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;

Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) (2 critères.)

- L'attestation de visite des sites; (1 critère.)

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfaits a au moins huit (8) sur les onze (10) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

La grille de notation est le suivant ;

CRITERES NOTATION

Oui (yes) Non (no)

A PRESENTATION DE L'OFFRE: (1 critère) (au moins 2 oui)

1 Document relié à la spirale

2 Intercalaires de couleur autre que le blanc

3 Les pièces sont présentées dans l'ordre

B Existence de la Méthodologie d'exécution des prestations y compris la qualité du

Demande de Consultation pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD) et la mise en place des outils de la collecte et du traitement des ordures dans la commune de Mbang

G LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINESIMILAIRE

Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : (2 critère)

D Les termes de références, paraphé, cacheté, daté et signé: (1 critère)

E Projet de Lettre commande dûment rempli, signé et daté: (1 critère)

F Documents financiers: (2 critères)

--

TOTAL

15. Attribution

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés publics de la Commune de Mbang, l'Autorité Contractante attribuera la lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mbang, secrétariat général, tous les jours ouvrables

MBANG le 26 Juin 2023

Le MAIRE

MPOUOL Achille

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° O27/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 11 JUILLET 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPLICATION WEB DE DIFFUSION ET D'ARCHIVAGE DES DONNÉES DU TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE (TBER).
CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155
RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 10 JUILLET 2023 , ONGLET « CONSULTANTS ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a signé le 17 mai 2019 avec l'Association Internationale pour le Développement (IDA), une convention pour la réalisation des activités du projet **D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.**

Ledit projet est structuré en quatre composantes, à savoir :

(i) **la Consolidation de la réforme des finances publiques** : deux ministères en sont concernées notamment : la santé et l'éducation. Il est également question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ;

(ii) **L'Amélioration de l'efficacité de l'investissement public**, notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ;

(iii) **L'Appui à la réforme des marchés publics** à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking), le renforcement des capacités des acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation ;

(iv) **le Renforcement du système national statistique**, qui comprend trois sous-composantes, à savoir : (i) l'amélioration des données relatives à la pauvreté, notamment à travers l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V) ; (ii) le renforcement de la production des comptes nationaux et ; (iii) le renforcement de la diffusion des données statistiques et leur utilisation par le Gouvernement pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

Parmi les objectifs de la composante 4 susmentionnée, figure l'amélioration de l'activité de modélisation macroéconomique et la mise en place des outils y afférents pour le MINEPAT. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités y relatives et la mise en place des outils y afférents, la conception et l'élaboration d'un Tableau de Bord de l'Economie Régionale (TBER) a été validée.

En effet, le MINEPAT dispose actuellement d'un certain nombre d'instruments pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures de politique économique de la Nation. Il s'agit entre autres : (i) du modèle de cadrage macroéconomique dénommé SIPAE + (Système Intégré de Projection des Agrégats Economiques) ; (ii) du modèle de simulation des impacts des politiques économiques sur les indicateurs socioéconomiques à court et moyen termes dénommé MOSIPEO ; (iii) le Tableau de Bord de l'Economie camerounaise (TBE), qui est un recueil de données macroéconomiques, sociales et financières de l'économie camerounaise et ; (iv) les rapports d'analyse (Rapport sur le Développement Economique du Cameroun, Note de Conjoncture Economique, ...).

La plupart de ces instruments repose sur les informations spécifiques collectées. Aussi, la pertinence de ces instruments dépend de ce fait de la **quantité** et de la **qualité** des informations **disponibles** et **accessibles**.

Cependant, la plupart des instruments présente encore de nombreuses limites faiblesses qui les rendent peu efficace pour tenir compte des spécificités régionales. Il s'agit de :

- La faible **désagrégation** des données au niveau régional et départemental ;
- La difficulté d'apprécier rapidement l'impact des **projets** (construction des ponts, écoles, hôpitaux, ...) et/ou des **catastrophes** (inondation, épizootie, crise sécuritaire, etc.) dans une région sur l'ensemble de l'économie nationale ;
- la difficulté d'apprécier la **disparité** des infrastructures (économique ou de base) à travers les régions et de suivre leurs **évolutions** dans le temps.

Ainsi, afin d'améliorer le contenu des rapports d'analyses (RADEC, Perspectives Economiques, ...), d'améliorer la **précision** des analyses et de mieux prendre en compte les spécificités régionales dans les politiques macroéconomiques, le MINEPAT a démarré au cours de l'année 2019, dans la cadre du projet PEPS, les travaux d'élaboration du Tableau de Bord de l'Economie Régionale (TBER). L'objectif est de consolider sous un même support et de publier annuellement, des indicateurs socioéconomiques clés de l'ensemble des régions, des départements et/ou des communes du Cameroun, afin de permettre aux services déconcentrés et aux Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi qu'aux services en charge de la modélisation et de la simulation d'impact, de mener des analyses approfondies et d'optimiser la mise en œuvre des mesures de politiques économiques.

Le Tableau de Bord de l'Economie Régionale (TBER) est un extrait de données qui devra permettre de :

- Comparer les indicateurs économiques et sociaux au niveau désagrégé (Régions/Départements/ Communes) ;
- Mieux prendre en compte les spécificités régionales dans les politiques économiques, et accompagner ainsi plus efficacement le processus de décentralisation ;
- Alerter sur les dysfonctionnements dans certains secteurs d'activités et certaines régions ;
- Améliorer la préparation du Budget de l'Etat.

Face à la complexité d'archiver un ensemble de données socioéconomiques pour toutes les régions, départements et communes, un cahier de charges a été élaboré avec l'appui du Projet PEPS, en vue de développer une plateforme web de diffusion en ligne et d'archivage des données du Tableau de Bord de l'Economie Régionale (TBER)

2. Objectif Le système d'Information de l'Economie Régionale, à travers un certain nombre de programmes spécifiques, permettra de faciliter la mise à jour régulière des données de l'économie régionale, de permettre l'extraction au sein des différents secteurs de données et de publier le Tableau de Bord de la Plateforme Régionale (TBER). Le MINEPAT a des objectifs généraux est de développer une application Tableau de Bord de la Plateforme Régionale (TBER) et de rendre les données collectées disponibles de façon sécurisée et gratuite, les valeurs des indicateurs socio-économiques du Cameroun, ainsi que pour l'ensemble du pays que PDA 2023 de sa Unité administrative pour PEPS départemental (région) d'experts en vue du développement de ladite plateforme. Tel est le sens des présents termes de référence.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Rendre les données disponibles en temps réel ;
- Faire une extraction des données de l'économie régionale : cette extraction doit se faire par les utilisateurs en sélectionnant les indicateurs d'intérêt, l'horizon temporelle et les divisions administratives qui les intéressent ;
- Visualiser l'aperçu de l'extrait de la base de données précédemment faite ;
- Télécharger au format souhaité (csv, texte, Excel) les données extraites ;
- Visualiser au moyen des graphiques et des cartes, les données qui seront sollicitées ;
- Télécharger au format souhaité les graphiques et les cartes sollicitées.

3. Consistance des prestations

En cohérence avec les objectifs spécifiques, les résultats attendus de la consultation sont :

- Une extraction de la base de données de l'économie régionale est faisable par les utilisateurs en sélectionnant les indicateurs d'intérêt, l'horizon temporelle et les divisions administratives qui les intéressent ;
- Un aperçu de l'extrait de la base de données précédemment faite peut être visualisée ;
- Les données extraites sont téléchargées au format souhaité (csv, texte, Excel) ;
- Les données sollicitées sont visualisées au moyen des graphiques et des cartes ;
- Les graphiques et les cartes sollicités sont téléchargés au format souhaité.

4. Période d'exécution

La durée totale de la consultation est estimée à cinq (05) mois à compter de la date d'approbation du contrat. Le Consultant devra, dans le cadre de sa proposition technique, présenter un chronogramme pour réaliser la totalité du mandat dans les délais.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir au plus **tard 14 jours dès publication du présent Appel à manifestation d'intérêt à 14 heures**, sous pli fermé ou sous forme électronique à l'adresse ci-après :

- Soit transmises électroniquement aux courriels suivants : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr ;
- Soit déposées en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies) à l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sis à **Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme de Nations**

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°027du11 Juillet 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPLICATION WEB DE DIFFUSION ET D'ARCHIVAGE DES DONNEES DU TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE REGIONALE (TBER) »

6. Critères d'évaluation

Voir PDF

7. Renseignements Complémentaires

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de soumission ;
- L'expérience du consultant dans les prestations similaires ;
- Une note méthodologique et tous les justificatifs y afférents.

YAOUNDE le 11 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNE DE MAKAK

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (Autorité Contractante), Communiqué :

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/A0NO/R-CE/D-NK/CMAKAK/C1PM123 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX BETONNES DANS LE CENTRE VILLE DE MAKAK ET SES PERIPHERIES, ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE, N° 004/A0NO/R-CE/D-NK/C-MAKAK /C1PM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR HOPITAL MAKAK CENTRE CARREFOUR NKOK HOSS (6,300 KM), ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN

PROCEDURE D'URGENCE, Sont déclarés infructueux.

MAKAK le 25 Mai 2023

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°22/CRP/CAFAN/2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DE PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0011/AONO/C.AFANLOUM/CIPM/2023 DU 28/03/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AFANLOUM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum (maître d'ouvrage) communique :

Aucune offre n'ayant été enregistrée à l'ouverture des plis par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum l'Appel d'Offres suscité est déclaré infructueux conformément aux dispositions de l'article 103-(1) a) du Code des Marchés Publics.

AFANLOUM le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE DOUALA VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT (R+1) PHASE 1 A MANOKA CENTRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la CAD6 2023, le Maire de ladite commune, en tant que Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte de sa Municipalité un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un BATIMENT (R+1) **PHASE 1** à Manoka Centre dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Lot 100 : Travaux préliminaires
Lot 200 : Terrassement
Lot 300 : Fondations
Lot 400 : Maçonnerie et élévations
Lot 500 : Plancher haut rez-de-chaussée
Lot 600 : Charpente et couverture
Lot 700 : Revêtement sols murs
Lot 800 : Menuiserie bois, aluminium
Lot 900 : Electricité
Lot 1000 : Plomberie sanitaire
Lot 1100 : Peinture
Lot 1200 : Menuiserie bois et aluminium
Lot 1300 : VRD

3. Cout Prévisionnel

Montant : 70 000 000(soixante-dix millions de francs CFA.) TTC

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la **CAD6, exercice 2023**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **125.000 (cent vingt cinq mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **02 AOUT 2023 à 12 heures** précises et devront porter la mention suivante :

**L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/CAD VI/CIPM/ 2023 du 10 JUILLET 2023 pour les travaux de
Construction D'UN BATIMENT (R+1) PHASE 1 A MANOKA CENTRE PLATEAU dans la commune
d'arrondissement de Douala VI, département du Wouri, région du littoral
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une
clé USB.**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **1 400 000** (un million quatre cent mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **02 AOUT 2023 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la Préfecture du Wouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).
- i) Absence de la version électronique de l'offre financière.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 13.1. Présentation générale de l'offre ;
- 13.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 13.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 13.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 13.5. Méthodologie d'exécution ;
- 13.6. Visite du site signé sur l'honneur ;
- 13.7. Capacité financière ;
- 13.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

DOUALA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

EDIMO Ernest

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-GNIWA DU TRONCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO BALEO DANS DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA (PROGRAMME ANNUEL 2023).FINANCEMENT : BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Mayo-Gniwa du tronçon de route Tignere-Mayo Baleo dans Département du Faro et Deo, Région de l'Adamaoua, Programme Annuel 2023.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

SERIE 000 : INSTALLATIONS :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;

SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS GENERALES :

- Déblai mis en dépôt ;
- Remblais contigus et de raccordement à l'ouvrage ;

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE :

- Mise en place des Enrochements ;

SERIE 400 : OUVRAGES D'ART :

- Dalot double en béton armé 2 (1,5x3) ;
- Fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- Perrés maçonnés ;
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 ;
- Béton armé dosé à 350 kg/m3 ;
- Gros béton sous semelle des culées et piles ;
- Coffrages ordinaires ;
- Coffrages soignés ;
- Echafaudages ;
- Gargouilles ;

- Etudes géotechniques et d'exécution ;

- Fourniture et pose des IPE450 pour entretoises ;

- Fourniture et pose des IPE550 pour entretoises ;

SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE :

- Garde-corps mixte ;
- Panneaux de signalisation de type A ;
- Balises en béton armé préfabriqué ;
- Maintien de la circulation ;

SERIE 600 : DIVERS :

- Peinture anticorrosive ;
- Peinture à l'huile.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot comme suit :

N° de lot	Région	Département	Ouvrage/ rivière	Portée/ Dimension ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Ty d'interv
-----------	--------	-------------	---------------------	-----------------------------	-----------------	-------------------------------	----------------



1-AD/23	Adamaoua	Faro et Déo	Mayo-Gniwa	34	08	421 855 868	Constructi du pont
---------	----------	-------------	------------	----	----	-------------	-----------------------

4. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2023 Ligne Fonds Routier.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de **cent soixante-quinze mille (175 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **L'enveloppe A** contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- **L'enveloppe B** contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- **L'enveloppe C** contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres :

1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, au plus tard, le **14/08/2023 dès 11 heures**. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-GNIWA DU TROCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO BALEO DANS DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA (PROGRAMME ANNUEL 2023).
FINANCEMENT : BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 14/08/2023 à 11 heures. Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard, le **14/08/2023 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-GNIWA DU TROCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO BALEO DANS DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA (PROGRAMME ANNUEL 2023).
FINANCEMENT : BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023.
(Copie de sauvegarde) »*

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **huit (08) mois**, ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de :

N° de LOT	Montant de la caution en FCFA
1-AD/23	8 437 117

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu, le **14/08/2023 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission conformément au modèle joint à l'ouverture des offres ;
- Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Non-respect du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

Offre technique incomplète pour :

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ; (en cas de groupement chaque membres fournira ladite déclaration) ;
- Absence d'une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;

- N'avoir pas présenté un **Conducteur des Travaux**, Ingénieur en Génie Civil de niveau BAC+3 au moins et inscrit dans le tableau de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ; Disposant d'au moins 05 ans d'expérience générale, et ayant assuré la fonction de Conducteur des travaux pour au moins 02 projets de construction, de réhabilitation, d'entretien ou de réfection d'ouvrages d'art (joindre curriculum vitae signé et daté par le candidat, une copie certifiée conforme du diplôme signée par l'Autorité Administrative, une attestation de présentation de l'original du diplôme signée par une autorité administrative compétente (Gouverneur, Préfet, ou Sous-préfet) ; une attestation de disponibilité signé et daté du candidat et une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) ;
- Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;

Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- 1 Pick-up;
- 2 Camions bennes ;
- 1 pelle chargeuse ;
- 1 compacteur vibrant ;
- 1 bétonnière ;
- 1 moto pompe ;
- 1 vibreur.

Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins :

N° de LOT	Montant de la capacité financière en FCFA
1-AD/23	140 000 000

N'avoir pas satisfait au moins quinze (15) critères sur l'ensemble des dix-neuf (19) critères existants ;

Offre financière incomplète pour:

- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée;
- Absence du bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;
- Absence du devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;
- Absence des sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

Non-conformité de fiches modèles jointes en annexes.

2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **19 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères

- L'attestation de visite du site ;
- Le rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site ;

b) Le personnel d'encadrement proposé sur 11 critères ;

- Chef de chantier ;
- Responsable de laboratoire géotechnique ;
- Responsable topographique ;
- Responsable Administratif et Financier ;

c) Le matériel à mobiliser sur 5 critères ;

- 1 pelle excavatrice ;
- 1 poste de soudure ;
- 1 Groupe électrogène ;
- 1 Matériel géotechnique (densitomètre, moule proctor, dames proctor, balances, série de tamis) ;
- 1 Matériel topographique (théodolite avec mire, niveau de pression, double décamètre et jalons).

d) Les Références du Soumissionnaire sur 1 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour tout autre complément d'information technique, les soumissionnaires pourront se rapprocher de la Division des Ouvrages d'Art au MINTP sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DOUALA VI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/CADVI /CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES DE (06) SIX COMPARTIMENTS ET LA REHABILITATION DE (04) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANOKA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc de de toilettes de (06) six compartiments et la réhabilitation de (04) salles de classes à l'école publique de Manoka dans la Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral. Le financement des deux projets cités ci-dessus est celui du FEICOM suite a l'éligibilité de la CAD6 au guichet d'appui aux Commune a revenus faibles.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- a) Les travaux préparatoires ;
- b) Terrassement ;
- c) Fondation ;
- d) Plancher à corps creux (en hourdis) ;
- e) Maçonnerie et élévation ;
- f) Charpente et couverture ;
- g) Menuiserie métallique ;
- h) Electricité ;
- i) Peinture.

3. Allotissement

N° Lot	Désignations	Montant
1	Construction d'un bloc de toilettes à (06) compartiments	6 397 700 Fcfa
2	Réhabilitation de (04) salles de classes	42 759 234 Fcfa

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM par le biais de l'éligibilité de la CAD6 **au guichet d'appui aux Communes à revenu faibles**, exercice 2023 sur l'imputation (220-140)

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat de la commune**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (**Secrétariat général de la commune**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 (Cinquante mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala VI au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **02 AOUT 2023 à 12 heures** précises et devront portées la mention suivante :

**L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°14 /AONO/CAD VI/CIPM/ 2023 du 10 JUILLET 2023**

pour travaux de construction d'un bloc de toilettes de (06) six compartiments et la réhabilitation de (04) salles de classes à l'école publique de Manoka, Commune d'Arrondissement de Douala VI – Département du Wouri – Région du Littoral.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une clé USB.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** établie par une banque ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances valable pour chaque LOT. **Lot 1 :127 954 (cent vingt sept mille neuf cent cinquante quatre) FCFA relatif à Construction d'un bloc de toilettes à (06) compartiments, Lot 2 : 855 185 (huit cent cinquante cinq mille cent cinquante cinq) FCFA relatif à Réhabilitation de (04) salles de classes** d'un montant de et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre après 48 Heures de régularisation.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **02 AOUT 2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de Réunion de la préfecture de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- b) Absence d'une pièce non-conforme et non régularisée dans les 48 heures après la date de l'ouverture ou de dépouillement des plis ;
- c) Absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifiée ou d'un sous-détail de prix
- f) Note technique inférieure à 70%
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
- h) Offre financière incomplète (absence d'une pièce).

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

L'évaluation des offres techniques portera sur l'essentiel résumé ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres notamment le RPAO.

- 14.1. Présentation générale de l'offre ;
- 14.2. Référence technique de l'entreprise ;
- 14.3. Qualification et expérience du personnel d'encadrement ;
- 14.4 Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- 14.5. Méthodologie d'exécution ;
- 14.6. Visite du site signé sur l'honneur ;
- 14.7. Capacité financière ;
- 14.8. Délai d'exécution ;

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour

L'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la **Commune d'Arrondissement de Douala VI**.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala VI (secrétariat de la commune).

DOUALA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CUEDISG/DAFE/SMPA/CIPM/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE, ET
D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (PONTS,
DALOTS, BUSES), DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,
REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la CUED de l'exercice 2023, le Maire de la Ville d'Edéa, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine d' Edéa, en procédure d'urgence, un Appel d'Offre National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'ouverture, et d'aménagement de la voirie, de construction d'ouvrage d'assainissement (ponts, dalots, buses), dans le lotissement d'Ekite a Edea, Departement de la Sanaga-maritime, Region du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux topographiques
- le débroussaillage, le déforestage,
- la remise en forme de la plate forme sans modification de tracé,
- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate?
- forme en particulier, le réhaussement de la plate-forme en zone inondable et l'élargissement des zones étroites,
- le reprofilage compactage de la chaussée,
- l'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que buses, caniveaux, descentes d'eau, fossés en terre et exutoires, caniveaux revêtus et ponts semi-définitifs,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente millions de Francs (30 000 000 F) CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement de la Communauté Urbaine d'Edéa, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 220 150, Ouvrages (Constructions : voiries, réseaux, routes, ponts...)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa sis à l'Hôtel de ville d'Edéa, à la Direction des Affaires Financières et Economique (DAFE) BP : 282 EDEA Tel : 6 99 52 05 26 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa sis à l'Hôtel de ville d'Edéa, à la Direction des Affaires Financières et Economique (DAFE) Tel : 6 99 52 05 26 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** payable à la Recette municipale de la Communauté Urbaine d'Edéa.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique de l'offre financière sur fichier Excel en support numérique, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au service des marchés publics, le **28 JUILLET 2023 à 11 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CUED/SG/DAFEISMPA/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE, ET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE
CONSTRUCTION D'OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT (ponts, dalots, buses), DANS LE LOTISSEMENT D'EKITE A
EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (3) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six cent mille Francs (600 000 F) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel ci'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu, le **28 JUILLET 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation de Marchés dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la CUED.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères essentiels;

- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

N°	Activité	Appréciation
A)	les références de l'entreprise	Oui/Non
B)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	Oui/Non
D)	Délai d'exécution	Oui/Non
E)	Méthodologie	Oui/Non
F)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa, B.P: 282 EDEA, Tél. : 6 99 52 05 26

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Ville d'Erié se au présent Appel d'Offres. réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile

EDEA le 30 Juin 2023

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 009/C/CUN/SC/CIPM-CUM DT/2022 DU 26 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2023 DU 19/04/23 RELATIF AUX TRAVAUX LOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT RIVIÈRE DORI (PHASE 1)VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: CUN EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDERE (MAITRE D'OUVRAGE)

Par Décision N° **009/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2023** du **26 Juin 2023** RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION LOT 1 (EN PROCEDURE D'URGENCE

Est déclaré infructueuse selon la proposition d'attribution N°001//PV/CIMP/CUN DU 12/06/23

N° Lot	gestionnaire	ENTREPRISE	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution	Observations
Lot 1	CUN	NEANT	NEANT	NEANT	PAS DE SOUMISSIONNAIRE

Par CONSEQUENT, l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/2023 DU 19/04/23 RELATIF A L'OBJET CITE CI-DESSUS **est déclaré infructueuse.**

Le présent communiqué tient lieu d'information./-

NGAOUNDERE le 26 Juin 2023

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°010/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 02/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/AONO/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE AU CENTRE DE SANTÉ D'EKOL MBENG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3EME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3^{ème} communique :

Par Décision N°010/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 du 02/06/2023, l'entreprise **ETS TIK CAM**, BP : Nkongsamba, Tél : **657 77 99 69** a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert suscité à la suite de la proposition reprise dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du Projet	Attributaire	Montants TTC FCFA	Délai de livraison
Travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine au Centre de Santé d'Ekol-Mbeng	ETS TIK CAM BP : Nkongsamba Tél : 657 77 99 69 8 495 000 (Huit	millions quatre cent quatre vingt quinze mille) Francs CFA	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dans les sept (07) jours au plus tard qui suivent la publication du présent communiqué pour l'élaboration du contrat correspondant, sous peine d'annulation de la décision d'attribution.

NKONGSAMBA le 2 Juin 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 937/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 04/07/2023 PORTANT
ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION
N°035/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 DU 03/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA
SECURISATION DES LOCAUX DE CERTAINS SERVICES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, CEUX
ABRITANT LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MFOUNDI ET DE LA
MEFOU-AFAMBA. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINTP, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°035/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 03/04/2023, en procédure d'urgence pour la sécurisation des locaux de certains services du Ministère des Travaux Publics, ceux abritant les Délégations Départementales du Mfoundi et de la Mefou-Afamaba, le résultat de ladite Demande de Cotation se présente comme suit :

N° lots	Noms des soumissionnaires	Rang	Montant TTC lus (en FCFA)	Délais (jours)	Observations
Lot 1	MANONK AGENCY SECURITY (SARL) BP : 0 Nkolafamba Tel : 699 97 83 25	1 ^{er}	21 500 000	365	Offre financière la moins disante
Lot 2	CROWTAL SECURITY BP : 25289 Tel : 677 75 78 19/ 696 26 76 81	1 ^{er}	21 500 000	365	Offre financière la moins disante

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Lettre Commande.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°008/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MBARESSOUMTOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3^{ème} communique :

Par Décision N°08/D/CAN3ISP/SiGAMP/2023 du 29/05/2023 , l'entreprise ETS AMAES BP : 169 DSCHANG Tél: 699 48 91 66 a été retenue comme adjudicataire de l'avis de consultation suscité à la suite de la proposition reprise dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Mbaressoumtou	ETS AMAES BP : 169 DSCHANG Tél : 699 48 91 66	7 995 000 (Sept millions neuf cent quatre vingt quinze mille)	Soixante jours (60) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dans les sept (07) jours au plus tard qui suivent la publication du présent communiqué pour l'élaboration du contrat correspondant, sous peine d'annulation de la décision d'attribution.

NKONGSAMBA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

ADDITIF N°01/A/MINRESI/CNE/SAF/23 DU 12 JUILLET 2023 RELATIF A AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CNE/CIPM-MINRESI/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION AU CAMEROUN : 2000-2022). « EN PRECEDURE D'URGENCE ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Chef du Centre National d'Education, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'Appel d'Offres restreint suscité, que des dispositions du Dossier dudit l'Appel d'Offres ont été modifiées ainsi qu'il suit :

13. Remises des offres

Au lieu de :

Le 13 Juillet 2023 à 14 heures

Lire :

Le 20 Juillet 2023 à 14 heures

15. Ouvertures des plis

Au lieu de :

Le 13 Juillet 2023 à 15 heures

Lire :

Le 20 juillet 2023 à 15 heures

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le CHEF DE CENTRE

STEPHEN OBEN JOSEPH

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/
AONO/J06/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800M) ET BT (DISTANCE 600M)
POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM À NKOLBISSON, AU POINT DIT
"GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;
Vu le Décret n° 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **DJIKDENT Emmanuel Mariel**, aux fonctions de Préfet du Département du Mfoundi ;
Vu l'arrêté n°205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions Départementales de passation des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu la Décision n°0000980/D/MINMAP/SG/DAJ du 26 novembre 2020 portant nomination du président de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;
Vu la Décision Préfectorale n°00000936/DP/JO6/SAEF/2023 du 13 juin 2023 constatant la composition de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;
Vu le procès-verbal de la session n°023/L/CDPM/MFDI/2023 du 06 juillet 2023

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date signature de la présente décision, **ETS ALPHA PLOM B.P : _____YDE TEL : 699 613 211/ 678 131 390** est attributaire de la Lettre-Commande relative au **Dossier d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/ AONO/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800m) ET BT (DISTANCE 600m) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

Objet de l'appel d'offres	LOT	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC après rabais et corrections	Délai de livraison	Observations
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°012/ AONO/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 02/06/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE EN HTA (DISTANCE 800m) ET BT (DISTANCE 600m) POUR ALIMENTATION OPTIMALE DU VILLAGE MBOG DOUM A NKOLBISSON, AU POINT DIT "GRABICHETTE", AVEC POSE D'UN TRANSFORMATEUR DE 160KVA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE	01	ETS ALPHA PLOM B.P : _____YDE TEL : 699 613 211/ 678 131 390	44 994 959	Six (06) mois	Moins disant

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec les services de la Préfecture à la porte 107, au premier étage pour la suite de la procédure.

Article 3 : la présente Décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N° 2726/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 20 AVRIL 2023 EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES POUR HUIT (08) VÉHICULES NEUFS DU SOUS-PROJET C19RM-FONDS MONDIAL DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.FINANCEMENT : FONDS MONDIAL-NFM3

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de

finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2023;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 du 20 avril 2023 ;

Vu la lettre n°013/L/MINSANTE/UCS/CNLS/CSPM/2023 du 30 mai 2023 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 du 20 avril 2023;

DECIDE :

Article 1^{er} : en application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure N°D13-84/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 du 20 avril 2023 en vue de la souscription d'une police d'assurance tous risques pour les véhicules neufs du sous-projet C19RM-Fonds Mondial du Comité National de Lutte contre le Sida.

Nom du soumissionnaire	Note globale obtenue	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
AREA ASSURANCES BP : 15 584 Douala	97/100	7 573 425	Douze (12 mois)

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DE L'ÉDITION SPÉCIALE JEUNE AFRIQUE ECONOMIE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0691-23/ADC/DG/DG.M** du 05 Juillet 2023, la lettre-commande relative à l'acquisition de l'édition spéciale Jeune Afrique Economie, a été attribuée au **GRUPE INTERNATIONAL D'EDITION ET DE PUBLICATION DE PRESSE ECONOMIQUE (GIDEPPE)**, BP: 240 Bafoussam, Tél: 233 44 14 75 / 699 82 23 74, pour un montant de **vingt millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (20 449 899) FCFA TTC** pour un délai de livraison de **deux (02) semaines**.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23-001 /AONO/APME/DG/CIPM/2023 DU 10 JUILLET 2023
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU
ET DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l' APME Exercice 2023, le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation du mobilier de bureau et du matériel informatique à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'acquisition et l'installation du mobilier de bureau et du matériel informatique à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises et définies ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Mobilier de bureau

N°	Libellé	Quantité
1	Bureau Responsable	30
2	Fauteuil de bureau	30
3	Chaise visiteur	100
4	Armoire de rangement	20
5	Climatiseur	08

Lot 2 : Matériel informatiqu

N°	Libellé	Quantité
1	Ordinateur complet	30
2	Photocopieur avec chargeur	08
3	Imprimante lazer couleur	10
4	Scanner	10
5	Onduleur	20
6	Régulateur de tension	10
7	Clés USB	20
8	Machine à reliure	01
9	Projecteur	01

3. Allotissement

La fourniture est en deux (02) lots répartis comme suit :

N° lot	Désignation
Lot 1	Acquisition et installation du mobilier de bureau
Lot 2	Acquisition et installation du matériel informatique

N.B : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire d'au plus un (01) lot

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'APME Exercice 2023, à hauteur :

- Lot 1 : **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**
- Lot 2 : **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 222 21 92 96 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA** non remboursable payable dans le **compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Tél, Téléphone).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 242 04 82 55 au plus tard le **09 août 2023 à 12 heures**, (heure locale).

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« N° 23-001/AONO/APME/DG/CIPM/2021 DU 10 JUILLET 2023 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU ET DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES . A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour le présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** et le lieu de livraison est l'Agence de Promotion des PME à Tsinga et dans les régions.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°6 du Dossier d'Appel d'Offre, d'un montant de :

N° lot	Montant de la caution (en FCFA)
Lot 1	1 000 000
Lot 2	1 000 000

valable trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement du Dossier d'Appel d'Offre.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

Cette caution doit être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **09 août 2023 à 13 heures**, par la Commission Internes de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'APME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ;
- Non-respect d'au moins soixante-quinze pour cent (**75%**) des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme
- Absence d'un prospectus détaillé avec photos, accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des caractéristiques à 100%.

Critères essentiels

- conformité aux spécifications techniques 95%.....oui/non
- expériences et références similaires du Concessionnaire.....oui/non
- Mise à disposition de pièces de rechanges.....oui/non
- service après-vente.....oui/non
- délai de garantie.....oui/non
- délai de livraison.....oui/non
- Cahier des Clauses Administrative Particulières paraphé et signéoui/non
- capacité financière d'un montant au moins égal à trente (30) millions de FCFA...oui/non

Evaluation des propositions financières :

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 75% de oui.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante**. En cas d'égalité parfaite, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des services du Maître d'Ouvrage délégué et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 044/D13-177/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET / BEAT CHARGE DE REALISER LES ETUDES FINANCIERES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LA DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 40 04506 340050 361330

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Restreint, en procédure d'urgence porte sur le recrutement d'une entreprise chargée de réaliser les études architecturales, techniques et financière pour la construction du bâtiment devant abriter la Délégation Régionale de la Santé Publique du Nord

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à l'élaboration des études préalables à la construction du bâtiment devant abriter la délégation régionale de la santé publique du Nord

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel en francs CFA des opérations à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA**, Toutes Taxes Comprises

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Restreint est ouvert, a égalité des conditions, aux Bureaux ou Cabinets d'Etudes et/ou aux groupements de Bureaux ou Cabinets d'Etudes de droit Camerounais agréés et ayant été pré-qualifié à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt. il s'agit de :

- NEW DESIGN BUILTSHINE, Tel : 675 16 64 95 / 679139770
- POLYGONE Sarl, Tel : 699 84 64 65 / 243 55 55 06
- SOETECH Sarl, Tel : 699 24 41 05 / 672 59 54 94

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2023 et suivant du MINSANTE, d'imputation budgétaire : 57 40 04506 340050 361330.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis au Rez de Chaussée de l'immeuble de la Santé, porte B108, situé à proximité du Bâtiment abritant le Programme National de Lutte contre le Paludisme à Yaoundé, tél/fax : 222 22 42 83 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au service des marchés du Ministère de la Santé Publique** sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du Bâtiment abritant le Programme National de Lutte contre le Paludisme **tél/fax : 222 22 42 83** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, Contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) FCFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 06 (six) exemplaires dont un (01) original et 05 (cinq) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) au plus tard le **03/08/2023 à 13 Heures** et devra porter la mention:

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°044/D13-177/AONR/ MINSANTE/CIPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET / BEAT CHARGE DE REALISER LES ETUDES FINANCIERES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DEVANT ABRITER LA DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD au titre de l'exercice 2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des études est de trois **(03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **12** du **DAO**, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres. Cette caution de soumission est fixée à un million **(1 000 000)** de FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Recevabilité des Offres

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou daté de **moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO).

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques sera effectuée le **03/08/2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) à **partir de 14 heures**, heures locales en présence des soumissionnaires ou de leur représentant. A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100). Seul un représentant dûment mandaté par soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif **incomplet ou pièces non-conforme** après épuisement du délai règlementaire de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à **70 points sur 100** ;
- Présence d'une information financière dans le dossier technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtante établie par le MINMAP d'autre part ;
- Absence de l'offre financière témoin.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1	références du consultant	15 pts	
2	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR	15 pts	
3	Qualifications et compétence du personnel clef pour la mission	40 pts	
<p>- Un Architecte chef de Mission, (BAC+7) inscrit au tableau de l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC), ayant au moins huit (08) ans d'expérience, en particulier dans la conception des immeubles à usage de bureaux. (ONAC) (15 points) ;</p> <p>- Un Ingénieur des Travaux de Génie Civil (Bac + 3) ou plus, responsable des études structurales, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC), ayant plus de cinq (05) ans d'expérience en particulier dans le domaine du calcul des structures, avec une parfaite maîtrise des logiciels de calcul. (12 points) ;</p> <p>- Un Ingénieur en électrotechnique (BAC+3) et plus justifiant de trois (03) années d'expérience dans les projets de construction des immeubles à divers usages. (03 points) ;</p> <p>- Un technicien en fluide (BAC+2) spécialiste en installation sanitaire ayant au moins cinq (03) années d'expérience dans les études de plomberie en bâtiments. Il devra par ailleurs avoir une parfaite maîtrise des logiciels de calculs de dimensionnement des réseaux (03points);</p> <p>- Personnel spécialisé (géotechnicien, topographe, projecteur, environnementaliste) ayant dix (10) ans d'expérience avéré dans les projets similaires (04points);</p> <p>- Personnel d'appui (chauffeur et secrétaire agent de liaison) (03points);</p>			
4	<p>Matériel et logistique de travail</p> <p>Véhicule pickup 4x4 (04 pts)</p> <p>Matériel topographique (station totale, Niveau Automatique, station GPS etc...) (03points);</p> <p>Matériel de laboratoire de chantier (03points);</p> <p>Matériel de bureau (ordinateur, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur etc...) (03points);</p> <p>logiciels CAO/DAO, AutoCAD etc... (licences) (03points);</p> <p>Logiciel BIM, ArchiCAD etc..(licences) (03points);</p> <p>logiciels de calculs RSA/ARCHE etc. (licences) (03points);</p> <p>Logiciel d'organisation de chantier MethoCAD (licence) (03points);</p>	25 pts	
5	<p>Présentation de l'offre technique</p> <p>- Sommaire général (01 pts)</p> <p>- Pièces classées dans l'ordre du sommaire (01 pts)</p> <p>- Intercaler couleur autre que le blanc (01 pts)</p> <p>- lisibilité et clarté des documents (01 pts)</p> <p>- reliure des documents (01 pts)</p>	05 pts	
Total		100 pts	

Toute offre ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 sera retenue pour l'ouverture des offres financières.

14. Attribution

Le Maître de l'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante**, jugée conforme au dossier d'appel d'offres et ayant obtenu un score technique et financier combiné le plus élevé suivant la formule $S = S_t \times T + S_f \times P$

Dans le cadre du présent appel d'Offres, $T = 0,7$ et $P = 0,3$

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique. **Tel 222 22 42 83 ou 699 75 86 70** au Service des marchés du MINSANTE sis à l'immeuble de la Division des Etudes et Projets (DEP) à proximité du bâtiment du Programme de Lutte contre le Paludisme.

Pour tout acte de corruption ou de dénonciation de faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. /-

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ÉLABORATION DES CURRICULA ET FORMATION DES FORMATEURS EN :- INSTALLATION ÉLECTRIQUE- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE- SOUDURE/CONSTRUCTION MÉTALLIQUE- MAINTENANCE DES ENJINS À DEUX ROUES DATE LIMITE :25 AOUT 2023, À 13 HEURES, (GMT+1), HEURE DU CAMEROUNPAYS: CAMEROUNRÉF. NO: AUDA-NEPAD/KFW 2015 69 052/FW1/CAM/011

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au Cameroun a reçu un financement du gouvernement Allemand par le biais de la Banque de développement KfW et administré par l'AUDA-NEPAD, dans le cadre du programme Initiative pour les compétences en Afrique (SIFA) pour l'aménagement du Centre de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels de Pitoa.

Une partie des fonds sera utilisée pour engager une institution de conseil pour les besoins d'élaboration des curricula de formation professionnelle et la formation des formateurs dans les spécialités ci-après :

Niveau Technicien

- Installation électrique (domestique et industrielle, et installation photovoltaïque hors réseau) ;
- Assistance administrative ;
- Soudure/construction métallique ;

Niveau ouvrier / artisan

Maintenance des engins à deux roues

2. Remises des offres

Toutes les informations nécessaires à la soumission d'une candidature sont contenues dans le document de préqualification.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **25 aout 2023, à 13 Heures (GMT+1)**, heure du Cameroun.

3. Critères d'évaluation

Les institutions qualifiées ayant un chiffre d'affaires (ou budget annuel dans le cas des institutions publiques) annuel minimum au cours des trois dernières années de 95.000 Euros (environ 62 300 000CFA) sont invitées à participer à cet appel à préqualification.

Les candidatures doivent être soumises comme stipulé dans les documents de préqualification ; les candidatures qui s'écartent des instructions de soumission stipulées dans les documents de préqualification seront rejetées. Les candidatures reçues après la date et l'heure de clôture ne seront pas prises en considération et seront également rejetées.

4. Renseignements Complémentaires

Le document de préqualification peut être obtenu auprès de M. Arisber EBONGO, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, par le biais d'une demande envoyée à arisber.ebongo@gmail.com avec copie obligatoire à tender@skillsinitiative-for-africa.com et indiquant le nom et l'adresse de la firme / institution, une personne de contact et une adresse électronique dédiée ; veuillez-vous abstenir de tout appel téléphonique ou visite, car les documents de préqualification sont uniquement disponibles par courrier électronique et seront distribués gratuitement

YAOUNDE le 12 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS
D'INTERETN° __00000137/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/2023 POUR L'ELABORATION D'UN FICHIER DE
FOURNISSEURS AU PDST-VA, ANNEES 2023-2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif est l'Agence d'exécution du Volet Aérien du PDST.

Le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST) a pour objectif principal de contribuer au renforcement de la planification intégrée au transport multimodal et à l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité du transport routier et aérien.

2. Consistance des prestations

Le projet s'articule autour de quatre (04) principales composantes :

Composante 1 : le renforcement dans le cadre d'une assistance technique, des capacités de l'administration publique dans la planification des infrastructures de transport intermodal.

Composante 2 : la reconstruction du tronçon routier Babadjou-Bamenda, qui est la section la plus dégradée du corridor régional reliant Yaoundé à la frontière ouest du Cameroun avec le Nigeria.

Composante 3 : la mise en place d'un Fonds Routier deuxième génération.

Composante 4 : le renforcement de la sécurité autour des Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua conformément aux normes et pratiques recommandées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la CCAA invite maintenant les Entreprises locales (PME), les Fournisseurs et les Prestataires de services intéressés, **spécialisés dans les domaines ci-après**, à manifester leur intérêt à fournir les prestations et services prévus, pour les Composantes 1 et 4.

A-Fournitures : (i) matériel et fournitures de bureau, (ii) équipement de bureau et de locaux divers (foyers, écoles etc.), (iii) matériel, équipement informatique et logiciels, (iv) pauses café, produits alimentaires ; (v)- fourniture de tables bancs et bureaux des enseignants ; (VI) produits d'entretien.

B-Prestations de Services : (i) organisation matérielle des séminaires, (ii) gardiennage, (iii) entretien des locaux et équipements (climatisation, ascenseur, forage et surpresseurs, Courant Fort y compris groupe électrogène, Courant Faible, Plomberie), (iv) entretien du matériel bureautique, informatique et des réseaux intranet, (v) fourniture de signal internet et maintenance, (vi) assurances véhicules et maladie, (vii) entretien des véhicules, (viii) désinfection et dératisation.

Travaux de petite à moyenne importance : (i) travaux d'aménagement des routes bitumées ; (ii) bâtiments (constructions et réhabilitations), (iii) Réalisation/ réhabilitation des forages et puits ; (iv) construction/réhabilitation des ouvrages d'assainissement (petits O.A, caniveaux, etc).

4. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST).

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais, doivent être déposées **en deux (2) exemplaires** à l'adresse indiquée ci-dessous, soit transmis par courriel à l'adresse **pdst.tender@caa.aero**, au plus tard **14 jours à partir de la date de publication de l'avis à 15 heures précises** (GMT+1), et devront comporter la mention suivante

« **Sollicitation de Manifestations d'Intérêt, pour l'élaboration du fichier des fournisseurs du PDST-VA** ».

Les Manifestations d'Intérêt présentées **en deux (2) exemplaires** dont un original et une copie, comprendront les documents suivants :

- (a) La lettre de manifestation, datée et signée par le Responsable de la Société
- (b) L'indication du ou des domaines d'expertise choisis ;
- (c) Les pièces administratives listées ci-dessous ;
- (d) Les références et capacité financières (chiffres d'affaires, bilans financiers, références bancaires, etc.) ;
- (e) Les références techniques du fournisseur, y compris les copies des marchés importants déjà réalisés et les PV de réception.

6. Composition du dossier

Les Entreprises locales (PME), les Fournisseurs et les Prestataires de services intéressés, doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations et services prévus (brochures, références concernant l'exécution de Marchés et contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences parmi le personnel, la capacité administrative, financière, technique et organisationnelle, etc.). Ils peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du projet et des prestations prévues, à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables.

NB : Le fournisseur produira également un **dossier administratif** composé des pièces originales en **cours de validité** ou copies certifiées conformes par les services émetteurs, composé de : **(i)-Patente, (ii) Attestation de non faillite, (iii) Bordereau de situation fiscale, (iv) Attestation de non redevance, (v) Carte de Contribuable, (vi) Plan de localisation, (vii) Extrait du registre de commerce.**

7. Critères d'évaluation

Les marchés et contrats seront passés par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du PDST-VA, en accord avec les **Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de janvier 2011, version révisée en juillet 2014.**

8. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'intérêt est :

Immeuble CDOU, 1^{er} étage, bureau de l'Assistante de Direction, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE BATCHENGA

ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 AUX DEMANDES DE COTATION N° 01 ET 02/DC/COMMUNE-BGA/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR : - L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) D'OTIBILI DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE ; -L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE NKOLMEKOK & AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE BATCHENGA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

BATCHENGA le 11 Juillet 2023

Le MAIRE

SOUGA ANATOLE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !